



HAUSSE DES PRIMES 2023

Les médecins de famille et pédiatres restent à un prix avantageux

Les primes d'assurance maladie sont restées relativement stables ces dernières années. Une nouvelle hausse marquée des primes se profile. La prise en charge médicale dans les cabinets des médecins de famille et des pédiatres atténuée considérablement la hausse des coûts, malgré l'augmentation du nombre de patientes et de patients.

Les coûts augmentent dans les hôpitaux, les pharmacies, les établissements médicaux-sociaux (EMS) et les soins à domicile. Ils augmentent également en pédiatrie et en médecine de famille, mais de manière nettement moins marquée. La raison principale de cette hausse dans les cabinets médicaux est l'augmentation du nombre de patientes et de patients. En revanche, les prix des prestations médicales (positions Tarmed) sont restés inchangés depuis des années.

Toujours plus de patientes et de patients

Les cabinets des médecins de famille et des pédiatres prennent en charge chaque année davantage de patientes et de patients. Les médecins de famille et les pédiatres ont été particulièrement sollicités en 2021, année de la pandémie, avec une augmentation du nombre de patientes et de patients de 13 % en ce qui concerne les cabinets des médecins de famille et de 8 % pour les cabinets des pédiatres. La charge de travail dans les cabinets des médecins de famille et des pédiatres augmente en conséquence. En parallèle, pour les patientes et les patients, il devient de plus en plus difficile de trouver un médecin de famille ou une pédiatre.

Pas d'augmentation des coûts dans les soins médicaux de base

Les médecins de famille et de l'enfance travaillent de manière efficace et économique. Lorsque les coûts augmentent, c'est en raison des prestations supplémentaires fournies. Durant les années de pandémie (à l'exception de la phase de confinement), non seulement les patientes et les patients ont été plus nombreux à se rendre dans nos cabinets, mais les personnes souffrant de maladies chroniques ont également eu besoin d'un suivi plus intensif.

Evaluation des données des cabinets médicaux pour la période comprise entre 2015 et 2021

- Les coûts par patiente ou par patient n'ont pas évolué ces dernières années : Alors que les coûts ont augmenté de 8,7% entre 2015 et 2019 dans l'ensemble du domaine de l'AOS (coût par assuré), la hausse n'a été que de 2,5% (coût par assuré) dans les cabinets des médecins de famille et des pédiatres, soit à peine plus de 0,5% par an, frais de laboratoire et de médicaments compris.
- L'évolution des coûts durant les années de pandémie est difficile à évaluer : Alors que les coûts totaux de l'AOS par patiente et par patient ont augmenté de plus de 6% au cours des deux dernières années, ils ont diminué de plus de 6% dans les cabinets des médecins de famille et de l'enfance (coût par patient).
- Le nombre de patientes et de patients a fortement augmenté ces dernières années : Chaque cabinet de médecin de famille et de pédiatre prend en charge en moyenne 2% de patientes et de patients supplémentaires chaque année. L'augmentation du nombre de patientes et de patients a été particulièrement spectaculaire dans les années de pandémie : plus 16% depuis 2019.
- Les heures de travail effectuées dans les cabinets médicaux ont fortement augmenté : Les cabinets médicaux atteignent la limite de leur capacité. Les patientes et les patients qui ne trouvent pas de médecin de famille ou de pédiatre le remarquent. Le temps de travail effectué augmente chaque année de

2%. L'une des nombreuses contributions des médecins de famille et des pédiatres à la maîtrise de la pandémie a été l'augmentation de leur temps de travail : plus 7,5% en 2021.

Les faits parlent d'eux-mêmes

La médecine de famille joue un rôle central dans la conception d'un système de santé à la fois efficace et économique. Ce n'est pas sans raison : une étude de l'Institut de médecine de famille de Zurich démontre que les cabinets de médecins de famille et de pédiatres résolvent eux-mêmes 94,3% des problèmes de santé de leurs patientes et patients, c'est-à-dire sans les adresser à d'autres spécialistes. Ce faisant, les médecins de famille et les pédiatres ne génèrent que 7,9% des coûts totaux de la santé.

La forte augmentation du nombre de patientes et de patients est également la preuve de l'importance des soins médicaux de base ambulatoires dispensés par les médecins de famille et les pédiatres en Suisse. Leur importance pour l'approvisionnement en soins est élémentaire. L'évolution des coûts, minime en comparaison, indique en outre que la médecine de famille prodigue des soins médicaux efficaces et économiques. Les coûts par patiente et par patient n'ont guère évolué au cours des dernières années. C'est pourquoi, qui veut faire quelque chose contre la forte augmentation des coûts de la santé, doit impérativement renforcer la médecine de famille et de l'enfance.

Sources des données:

- Selon MOKKE (<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/zahlen-und-statistiken/statistiken-zur-krankversicherung/monitoring-zur-krankenkassenkostenentwicklung.html>)
- Résultats basés sur la collecte de

données propres aux médecins via niuvidence de NewIndex (<https://www.newindex.ch/niuvidence/>)

Sandra Hügli / Yvan Rielle